

Compte rendu du Conseil de développement En date du 23 mars 2021

M. DAUGERON, Président du Pays de La Châtre en Berry, ouvre la séance.

Il remercie toutes les personnes présentes à cette réunion d'installation qui se tient dans la salle de la Chapelle de LA CHÂTRE. Il présente les excuses de Messieurs Xavier BAILLY, Gérard GUILLAUME et René MARANDON.

Membres du Conseil de développement

Étaient présents : 17 membres

	Nom			Structure
1	Monsieur	Patrick	BALLOUT	CAF de l'Indre
2	Monsieur	Stéphane	BAUCHE	Foyer des Jeunes Travailleurs de La Châtre
3	Madame	Myriam	BIBARD	Collège George Sand
4	Madame	Florence	COTTIN	Direction Départementale des Territoires de l'Indre Représentée par Mme Sylvie MARCHADIER
5	Monsieur	Pascal	COUTURIER	CODAR Boischaud Sud
6	Monsieur	Jérémy	DEBELLE	Jeunes Agriculteurs de l'Indre
7	Monsieur	Jean-Michel	DEGAY	Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics de l'Indre
8	Monsieur	Sébastien	DELAVEAU	Pôle BioDom'Centre-URGC
9	Monsieur	Pascal	DUCROT	Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre
10	Monsieur	Claude	GEBUSSON	Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Indre
11	Monsieur	Alain	GLAUMOT	Office de Tourisme du Pays de George Sand
12	Monsieur	Jean-Pierre	GOYER	Familles Rurales - Fédération Départementale de l'Indre
13	Monsieur	Jacques	LUCBERT	Association Indre Nature
14	Monsieur	Jean-Claude	MOREAU	ADAR-CIVAM
15	Monsieur	Christian	NIEL	Parc des Parelles
16	Madame	Estelle	VOISIN	Foyer des Jeunes Travailleurs de La Châtre suppléante
17	Monsieur	Dominique	YVERNAULT	Elu référent du Conseil de développement

Étaient excusés : 3 membres

	Nom			Structure
1	Monsieur	Xavier	BAILLY	Hôpital de La Châtre
2	Monsieur	Gérard	GUILLAUME	Associations culturelles locales
3	Monsieur	René	MARANDON	Société Pomologique du Berry

Étaient absents : 7 membres

	Nom			Structure
1	Madame	Sabrina	LADOIRE	Sous-Préfecture de LA CHATRE
2	Monsieur	Arnaud	LAMY	Chambre d'Agriculture de l'Indre
3	Monsieur	Patrick	LÉGER	Fédération de Pêche de l'Indre
4	Madame	Marie-Laure	LEGRAND-DUSSAULT	Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Indre
5	Monsieur	Jacky	NAUDET	MEDEF de l'Indre
6	Monsieur	Jean-Claude	PALLU	Initiative Indre
7	Monsieur	Denis	TOUCHET	Fédération Départementale des CUMA de l'Indre

En préambule, M. DAUGERON rappelle que le Pays de La Châtre en Berry est un territoire de 51 communes et de 3 communautés de communes. Le Conseil de développement est une instance consultative composée de personnes qualifiées désignées par leurs structures.

Le Conseil de développement joue un rôle très important en qualité de porteur et de laboratoire d'idées. En effet mobilisés par de nombreuses réunions, les élus locaux ont besoin de vos connaissances des dossiers et du territoire. Votre vision globale permet de mieux définir les projets locaux et de les ancrer davantage sur le territoire.

M. DAUGERON propose d'effectuer un tour de table permettant à chacun de se présenter. Après ces présentations, il souligne la richesse et la diversité des profils des personnes présentes ce soir.

Suite à la pandémie du COVID 19, il faudra faire preuve de résilience. De nombreuses opportunités de développement s'ouvrent actuellement avec le Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) et les Petites Villes de Demain lancés par l'Etat. Deux ministres sont d'ailleurs venus dans l'Indre hier (Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur et Amélie de Montchalin, ministre de la Transformation de la Fonction publique). Force est de constater qu'en ce moment, l'Etat est là pour nous accompagner dans notre développement local. Notre objectif est de fixer la population sur le territoire en développant l'économie locale et les emplois. Il évoque également le projet de création d'un Parc Naturel Régional à l'échelle du sud Berry avec le Pays du Berry St Amandois. Sur ce projet, nous sommes actuellement dans une phase de portage politique. Le projet du PNR Sud Berry doit être construit avec tous les acteurs locaux et non subi. Il souligne aussi l'implication de la Région Centre-Val de Loire dans le développement des territoires avec sa politique des Contrats Régionaux.

Les élus du Pays seront à votre écoute afin de dynamiser ensemble ce territoire, développer l'économie locale et stopper l'érosion démographique.

M. DAUGERON est certain qu'une partie des habitants des métropoles viendront s'installer sur les territoires ruraux préservés comme le nôtre. Pour cela, il convient de poursuivre le développement de la fibre internet et du réseau de téléphonie mobile. Assurément l'avenir de la ruralité passera par la modernité.

M. MOREAU (ADAR) évoque l'intervention de M. DAVOUST, expert en télécommunication lors d'un Conseil de développement en 2014, ainsi que celle de M. PINTON, Président du Conseil Départemental de l'Indre, qui ont permis d'expliciter les enjeux stratégiques du développement du réseau Très Haut Débit, et notamment la fibre optique.

M. DAUGERON évoque également le développement du projet alimentaire territorial qui sera l'un des enjeux fort à réaliser dans les prochaines années.

M. BALLOUT (CAF de l'Indre) demande la périodicité des réunions du Conseil de développement.

C'est difficile de répondre, mais en se référant aux années précédentes, le Conseil de développement se réunit en moyenne 2 à 3 fois par an.

M. DAUGERON passe à l'examen de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

- 1) Election du Président.e et des 3 Vice-Présidents.es
- 2) Désignation des membres du Conseil de développement référents pour suivre les différents programmes du Pays
- 3) Questions diverses

1) Election du Président.e et des 3 Vice-Présidents.es

Election du Président

M. DAUGERON dresse la liste des candidats pour le poste de Président : 1 candidat déclaré

➔ **M. Jean-Claude MOREAU**, Représentant de l'ADAR-CIVAM

M. DAUGERON demande aux membres du Conseil de développement s'ils souhaitent voter à bulletin secret ou à main levée. Les membres décident de procéder à un vote à main levée. Il invite les membres du Conseil de développement à procéder à l'élection du Président.

A la majorité des votants (16 votants : 15 POUR, 1 ABSTENTION), M. Jean-Claude MOREAU est élu Président du Conseil de développement du Pays de La Châtre en Berry.

M. MOREAU remercie les membres du Conseil de développement pour cette marque de confiance et assure la présidence de la séance.

M. MOREAU indique que le rôle du Conseil de développement est de définir et de défendre une stratégie territoriale avec les outils du Pays, en se basant sur la connaissance des acteurs locaux et le recours ponctuel à des expertises extérieures. Le Président précise que le rôle des Vice-Présidents est de discuter ensemble sur la stratégie du territoire.

Dans le cadre d'une visioconférence du CESER sur la ruralité, le Président précise que le Pays de La Châtre en Berry était mal desservi en matière de services publics au regard des chiffres régionaux des autres territoires.

Pour revenir sur la question du nombre de réunions du Conseil de développement par an, le Président explique que cela dépend de notre capacité à se réunir et des moyens d'animation du Pays.

M. LUCBERT (Indre Nature) indique en complément qu'il faut d'abord se mettre d'accord sur les sujets à aborder, puis vient le temps de la maturation de chacun des sujets à traiter et enfin la recherche d'intervenants ou de personnes ressources. Les réunions s'organisent selon les disponibilités des intervenants.

M. YVERNAULT (adjoint de Chassignolles) estime que la stratégie du territoire se fonde d'abord sur des projets. Il note que l'Etat est présent aux côtés des communes. La Sous-Préfète de La Châtre est accessible et à l'écoute des élus locaux. L'Etat accompagne quand on lui propose des projets. C'est vrai que les périodes préélectorales sont plus favorables pour la visite des ministres. Pour développer notre territoire, il faut d'abord compter sur la motivation et l'engagement des acteurs locaux.

Mme MARCHADIER (DDT de l'Indre) souligne que l'Etat est présent à différents niveaux, national lors de la visite de ministres, mais aussi local avec les services de la DDT de l'Indre et de la Sous-Préfecture de La Châtre. Il est vrai que par le passé, la DDT travaillait pour le compte des communes dans le cadre de missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage. A présent compte tenu des problèmes de concurrence, ce n'est plus possible. Toutefois, les services de l'Etat poursuivent leur accompagnement auprès des élus du territoire, et les mettent en relation avec les bons partenaires. L'Etat accompagne les collectivités mais ne fait pas à leur place.

M. BALLOUT demande : qu'entendez-vous par moins de proximité ?

Mme MARCHADIER répond que les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ne sont plus autorisées, aussi nous sommes moins présents. Par contre, les services de l'Etat poursuivent leurs missions de conseil et d'accompagnement auprès des collectivités locales.

Election des Vice-Présidents

M. GLAUMOT souhaite une prise en compte plus forte du tourisme dans le développement du territoire.

M. LUCBERT souhaite que l'environnement soit pleinement intégré, et sans antagonisme, au développement du Pays. Il faut élargir le champ de nos réflexions.

M. DEGAY souhaite poursuivre son action dans le cadre du projet de création du Parc Naturel Régional Sud Berry, jusqu'à l'obtention du label PNR d'ici 4 à 5 ans.

Le Président dresse la liste des candidats :

- ➔ 1^{er} Vice-Président : **M. Jean-Michel DEGAY**, membre de la Fédération du Bâtiment et des Travaux publics de l'Indre
- ➔ 2^{ème} Vice-Président : **M. Jacques LUCBERT**, Président de l'association Indre Nature
- ➔ 3^{ème} Vice-Président : **M. Alain GLAUMOT**, Président de l'Office de Tourisme du Pays de George Sand

Le Président procède à l'élection des 3 Vice-Présidents. Messieurs DEGAY, LUCBERT et GLAUMOT sont élus à l'unanimité respectivement 1^{er}, 2^{ème} et 3^{ème} Vice-Président.

2) Désignation des membres du Conseil de développement référents pour suivre les différents programmes du Pays

M. LE ROUX présente succinctement les différents programmes en cours et à venir sur le Pays.

Le Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST 2018/2024) est un programme régional de soutien des projets locaux doté de 7,142 M€ sur 6 ans, dont une enveloppe de 350 000 € dédiée au soutien des initiatives locales (dispositif A VOS ID). Le Président du Conseil de développement est associé à la présentation du CRST au Conseil régional.

LEADER (2014/2022) est un programme européen de soutien des projets locaux doté de 900 000€. Les décisions sont prises en Comité de programmation dont certaines personnes du Conseil de développement sont membres du collège privé.

L'OPAH (2018/2023) est un programme d'Amélioration de l'Habitat financé par l'Anah sur le Pays. De nombreux dossiers sont traités chaque année en raison d'un parc de logements anciens et de faibles ressources des habitants.

Le COT ENR (2018/2021) est un programme de développement des énergies renouvelables financé par l'ADEME. Il s'agit de poursuivre l'installation de chaufferies collectives au bois dans les communes et d'installer un projet « vitrine » de géothermie sur le territoire.

Les Mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC 2015/2022) sont financées par l'Europe et l'Etat. Elles permettent à des agriculteurs d'adopter des pratiques plus respectueuses de l'environnement en faveur de la biodiversité pour préserver les prairies et le bocage.

Le Parc Naturel Régional (PNR Sud Berry) est une démarche pilotée par la région Centre-Val de Loire et labélisée par l'Etat. Le périmètre du PNR réunit le Pays de La Châtre en Berry et le Pays Berry St Amandois.

M. DAUGERON indique que le projet de PNR Sud Berry est actuellement en phase de portage politique visant à réduire le périmètre et à créer un syndicat de préfiguration.

M. MOREAU précise que le Conseil de développement pourra jouer un rôle d'accompagnement et de réflexion sur le projet de PNR Sud Berry. Compte tenu de la taille du PNR, il faudrait certainement imaginer une structure unique avec 2 antennes, l'une dans l'Indre et l'autre dans le Cher.

Lauréat d'un appel à projets « Mobilité », le Pays va mettre en place sur le territoire plusieurs actions expérimentales financées par l'ADEME.

Dans le cadre de la loi mobilité, M. DAUGERON précise que les 3 Communautés de Communes n'ont pas pris la compétence mobilité. C'est la région qui conservera donc cette compétence. Des conventions seront passées avec la région Centre-Val de Loire pour mener des opérations mobilités sur le territoire.

2 programmes à venir sur le territoire :

- Le Projet Alimentaire Territorial consistera à structurer une offre alimentaire locale de qualité et accessible à tous les habitants. Il faudra engager une réflexion sur la restauration collective, le développement des filières agricoles, etc.
- La réalisation d'une étude économique à l'échelle du Pays visant à définir une stratégie économique sur le territoire et identifier les actions à mettre en œuvre.

Une autosaisine est en cours sur la jeunesse consistant à définir une politique jeunesse intégrée à l'échelle du Pays.

M. MOREAU invite les membres à consulter les pages 7 à 9 du compte rendu du 3 mars 2020 pour de plus amples informations sur l'avancement de la réflexion « politique jeunesse ».

Il propose d'organiser un petit groupe de travail réunissant le Président, la directrice de la MJCS de La Châtre, le Directeur et l'animatrice de la résidence Pasteur pour structurer ce projet jeunesse. L'objectif étant de rédiger un mini-rapport de 4 à 5 pages destiné aux élus.

Le Président passe à présent à la désignation des membres du Conseil de développement référents du Pays sur les différents programmes, comme suit :

Programmes en cours	Membres du Conseil de développement référents du Pays
CRST (2018/2024) : Programme de dvpt financé par la région Centre-Val de Loire	M. LUCBERT
LEADER (2014/2022) : Programme de dvpt financé par l'Europe	M. BAUCHÉ
OPAH (2018/2023) : Programme d'Amélioration de l'Habitat financé par l'Anah	M. BALLOUT + M. GOYER
COT ENR (2018/2021) : Programme de dvpt des énergies renouvelables financé par l'ADEME	M. YVERNAULT
MAEC (2015/2022) : Mesures agro-environnementales et climatiques financées par l'Europe et l'Etat	M. DEBELLE
PNR Sud Berry : Parc Naturel Régional (démarche de création pilotée par la région Centre-Val de Loire)	M. DELAVEAU
Mobilité : actions à mettre en place sur le territoire dans le cadre du projet mobilité financé par l'ADEME	M. GLAUMOT + M. GOYER

Programmes à venir	Membres du Conseil de développement référents du Pays
Projet Alimentaire Territorial : programme de dvpt d'une alimentation locale et de qualité pour tous	M. LUCBERT + M. DEBELLE
Etude économique à l'échelle du Pays : définition d'une stratégie économique sur le territoire et identification des actions à mettre en œuvre	M. COUTURIER

Autosaisine en cours	Membres du Conseil de développement référents du Pays
Politique jeunesse : travail en cours pour définir une politique jeunesse intégrée à l'échelle du Pays	M. BAUCHÉ + M. GEBUSSON

3) Questions diverses

Si les conditions sanitaires le permettent, la prochaine réunion du Conseil de développement se tiendra le **mardi 1^{er} juin 2021 à 17h30**. L'ordre du jour sera fixé avec les Vice-Présidents.

M. Moreau clôt la séance.

Jean-Claude MOREAU

Président du Conseil de développement
du Pays de La Châtre en Berry